

Jean-Pierre BLAZY
Député du Val d'Oise
Maire de Gonesse

Gonesse, le **10 DEC. 2012**

Palais de l'Elysée
Monsieur David KESSLER
Conseiller culture et communication
55, rue du Faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS

JPB/NM 12.12.17

Dossier suivi par :
Nicolas MORERE

Monsieur le Conseiller,

Comme vous le savez, la société Presstalis, acteur majeur de la distribution de la presse en France, se trouve dans une situation financière extrêmement difficile.

Un accord a été signé le 5 octobre dernier entre Presstalis, les éditeurs, les acteurs de la filière et l'Etat. Cet accord prévoit notamment une augmentation de l'aide de l'Etat à la modernisation de la distribution de la presse quotidienne nationale de 15 M€ sur 2012-2013.

Les difficultés de la presse sont réelles et il ne s'agit pas de les contester. L'engagement financier de l'Etat pour éviter un dépôt de bilan de Presstalis qui aurait conduit à un effondrement de toute la filière doit être souligné.

Cependant, cet accord ne règle pas tout, loin de là. Il ne s'agit pas seulement de sauver la filière. Il faut aussi sauver les emplois.

Le plan industriel que la direction de Presstalis s'appête à mettre en œuvre consiste en la suppression de 1250 emplois sur les 2500 que compte la société. Les procédures qui conduiront au plan social sont sur le point d'être lancées. Un comité central d'entreprise doit se tenir le 12 décembre. En Ile-de-France, trois sites doivent être fermés dans le courant du premier semestre 2013 : Gonesse, Bobigny et Moissy.

Un plan social de cette envergure aurait des conséquences sociales dramatiques. J'ajoute que la mobilisation de financements publics en soutien à la filière de la presse fait nécessairement porter une responsabilité politique à l'Etat dans le devenir de Presstalis et de ses salariés.

C'est la raison pour laquelle, je demande que l'Etat exige auprès de Presstalis un moratoire dans la mise en œuvre de son plan industriel afin d'organiser dès le début 2013 une table ronde avec l'ensemble des acteurs de la filière de la presse écrite. Une remise à plat de celle-ci doit permettre d'en améliorer le fonctionnement et de rechercher des solutions qui ne conduisent pas au plan social conçu par la direction de Presstalis.

Je souhaite vivement que l'Etat s'engage sur cette voie et que des propositions en ce sens puissent être faites aux représentants du Syndicat Général du Livre et de la Communication Ecrite (SGLCE) que vous aurez l'occasion de rencontrer le 13 décembre.

Je vous prie de croire, Monsieur le Conseiller, en l'expression de mes salutations les meilleures.



Jean-Pierre BLAZY